



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 38

Convocation du Conseil Municipal :
le 9 décembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 décembre 2011

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2011

Délibération n° D20110562

STRATEGIE NIORTAISE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 23 décembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

- M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

- M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : Mme Chantal BARRE

Excusés ayant donné pouvoir :

- Nathalie SEGUIN donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Jean-Pierre GAILLARD donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD

Excusés :

Conseillers :

- M. Bernard JOURDAIN - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN

DIRECTION DE PROJET AGENDA STRATEGIE NIORTAISE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

21

Madame le Maire expose :
Mesdames et Messieurs,
Après examen par la commission municipale compétente,

Vu la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et Développement, réunie à Rio du 3 au 14 juin 1992 ;

Vu la loi n°99-533 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire du 25 juin 1999 ;

Vu le code général des Collectivités Territoriales,

Vu la circulaire du 13 juillet 2006 de la Ministre de l'écologie et du développement aux Préfets de régions et des départements relative au cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable et les agendas 21 locaux et appels à reconnaissance de tels projets,

Vu la délibération du Conseil municipal, en date du 23 mai 2008, approuvant le lancement de la démarche de l'Agenda 21, le diagnostic et la stratégie de développement durable de la Ville de Niort,

Vu la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite Grenelle 2, qui institue l'Agenda 21 comme « un projet territorial de développement durable »,

Considérant l'intérêt pour la Ville de Niort de générer un développement équitable et solidaire, respectueux de l'environnement et économiquement efficace sur le territoire communal,

Considérant que la stratégie ainsi présentée, a été élaborée après concertations interne et externe et répond aux orientations stratégiques telles que déterminées suite aux diagnostics du territoire,

Les grandes étapes qui ont marqué la construction de ce projet territorial de développement durable sont les suivantes :

- lancement de l'élaboration de l'Agenda 21 le 23 mai 2008 ;
- lancement des diagnostics interne et externe en février 2010 ;
- adoption et signature de l'acte d'engagement des partenaires pour le développement durable à Niort le 16 juin 2011 ;

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- adopter la stratégie Niortaise de développement durable ;
- inviter les partenaires et partis prenants à s'associer à sa mise en œuvre et à sa réussite ;
- autoriser Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires dans le cadre de l'appel à reconnaissance des projets territoriaux de développement durable 2012.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	38
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	7

Madame le Maire de Niort
Députée des Deux-Sèvres

Signé
Geneviève GAILLARD